

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal de CHIRENS, salle d'honneur de la mairie, tenue le LUNDI 23 FÉVRIER 2009, à 20H30, sous la présidence de Mr Gilbert DOS-SANTOS, maire, assisté de Mmes et MM. Elisabeth DELAY, Thierry COMMANDEUR, Joséphine MOREL, Jacques IVOL, Lilian DELUBAC, adjoints.

PRÉSENTS : Mmes MM Gilbert DOS-SANTOS ; Elisabeth DELAY, Thierry COMMANDEUR, Joséphine MOREL, Jacques IVOL, Lilian DELUBAC, adjoints; Pierre CARRE, Cédric CHARTON, Sylviane COLUSSI, Christine GUTTIN, Denise HAHN, Régis JOURNET, Jean-Claude JULLIN, Bertrand MAURICE, Gisella MOSCA, Jean-Paul TIRARD, Jean-Christophe TURC, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : MM Jean-Claude ARNAULT, ayant donné procuration à Mr DOS-SANTOS, et Mr Bernard LY, conseillers municipaux.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Gisella MOSCA

PUBLIC: Mmes Melles MM. Corinne BOURRILLON, André COUDERC, Jean LEROY, Annegret PIRLING, Renée FRANCE.

Les procès-verbaux des séances précédentes : 22.09.2008, 05.11.2008 et 22.12.2008 sont approuvés sans observations ; celui du 29.01.2009, est approuvé après que le mot « songeur » mentionné à la page 4 soit remplacé par le mot « interrogatif » à la demande de Mr Régis JOURNET.

1) - Les Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.):

Abandon du droit de préemption urbain pour les 2 dossiers examinés au cours de la séance avec des réserves pour le 2ème.

2) - Adoption de l'avant-projet et du plan de financement des travaux de renforcement HTA (haute tension) / BT (basse tension) poste Le Gayet :

Cet investissement est à replacer dans le contexte de l'aménagement du site du collège et du PAE n°1. A noter que la convention de préfinancement a été renvoyée en mairie après avoir été signée par Monsieur le Président du Conseil Général de l'Isère. Afin que le SE 38, en qualité de délégataire de la maîtrise d'ouvrage du réseau électrique, puisse lancer les études relatives au renforcement du réseau et à l'implantation du transformateur, la 1<sup>ère</sup> étape consiste à prendre la délibération pour adopter l'avant-projet, ainsi que le plan de financement. Le SE38 mandatera ensuite le bureau d'études BEIT qui finalisera l'avant-projet.

1 - prix de revient prévisionnel de l'opération estimé à : 246 192 €

2 - montant total des financements externes : 48 502 €

3 - frais de maîtrise d'ouvrage du S.E.38, inclus dans le  
prix revient : 9 879 €

4 - la contribution de la commune aux investissements est de: 187 811 €

(Soit une contribution totale de la commune de 197 690 € avec les frais du SE38)

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

3)- Convention de partenariat avec le CNFPT :

Afin de compléter son offre de formation, le CNFPT peut organiser des séances de formation moyennant une participation financière de la collectivité territoriale. Ces actions peuvent être intra, inter-intra, journées d'étude, formation catalogue. D'autres actions (formation catalogue par exemple) peuvent être conditionnées par une participation financière « individuelle » prévue par les bulletins d'inscription aux actions concernées, signés par la seule collectivité.

Une convention est à intervenir avec le CNFPT, qui a pour but de définir les modalités de ces participations financières.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

4) – Questions diverses :

→ Natura 2000 : Un point est fait après la réunion du Comité de Pilotage à Chirens le 3 février 2009. Les élus sont invités à formuler leurs observations afin de préparer la délibération à prendre prochainement.

→ Agrégation financière : Monsieur Régis JOURNET assistera à la réunion au Pays Voironnais programmée le 25/02/2009 de 8h30 à 10h30. Nécessité de prendre connaissance de la documentation sur le site « docushare » des élus du Pays Voironnais.

→ Projet leader : Madame Christine GUTTIN explique que ce projet européen s'adresse notamment à l'agriculture et au tourisme, il s'agit d'une liaison entre les actions de développement de l'économie rurale, avec une participation de

la collectivité. Une enveloppe de 1.5 millions euros est attribuée au territoire du Pays Voironnais, sur une durée de 7 ans.

→ Enquête petite enfance: des questionnaires destinés à recueillir les besoins des parents d'enfants de 0 à 3 ans et de 3 à 12 ans ont été distribués au niveau des collèges, des écoles, et des nourrices, dans le cadre de la compétence « politique de la ville » du Pays Voironnais.

→ Devenir de la Poste : Monsieur le Maire donne connaissance de la lettre d'appui que Monsieur André VALLINI, Député, a adressée à la Directrice de l'enseigne « La Poste » concernant la demande de maintien du bureau de Chirens.

→ Séances d'infos décentralisées à l'attention des élus: « agir ensemble pour le foncier agricole » organisées par l'association des maires.

→ Convention de préfinancement signée entre le Département et la Commune concernant le PAE n° 1, pour l'aménagement du site du collège : un exemplaire a été retourné en mairie après signature de Monsieur le Président du Conseil Général. Les titres de recettes vont être établis pour recevoir les 2 premiers versements dans les caisses de la commune.

→ Marché à bons de commande pour le géomètre dans le cadre des travaux pour le collège: c'est Monsieur Marc LAPEYRE, géomètre-expert, qui a été retenu pour l'implantation des différentes réalisations.

→ Journées d'infos sur les finances organisées par le Pays Voironnais pour les élus: Monsieur Bertrand MAURICE a assisté à la réunion au Pays Voironnais.

→ Info sur l'assemblée générale du SIAGA : du jeudi 19.02.2009 à 20h30, salle polyvalente à Pont de Beauvoisin, qui portait essentiellement sur le débat d'orientation budgétaire.

→ Info sur l'enveloppe de la réserve parlementaire du sénateur: possible dans le cadre de travaux de réfection des bâtiments communaux (sur l'année 2010), le dossier est à déposer avant le 01/10/2009. La dotation maximale est de 20 000 euros.

→ Information concernant le gymnase du collège: le cahier des prescriptions techniques a été transmis en mairie. La commune a demandé à être associée à la définition du programme.

→ Modifications sur l'antenne de Bouygues Télécom: Monsieur le Maire indique qu'en 2003 le bail signé avec la commune a été cédé par Bouygues Télécom à T.D.F. Dans la charte qui lie TDF et Bouygues Télécom, il n'y a obligation d'information à la commune que pour certains travaux.

→ La T.N.T à Chirens: le CSA a publié la liste des émetteurs éligibles, Molarot sera équipé.

→ Mutualisation des services avec le Pays Voironnais : sera mise à l'étude dans le cadre des achats de matériel, ou de fournitures administratives, etc...

→ Listing des membres du Conseil Municipal délégués: à vérifier.

→ Accidents mortels virage du Fagot sur la RD 1075: une réunion est programmée en mairie de Voiron le jeudi 12 mars 2009 en présence des représentants du Conseil Général, de Monsieur Roland REVIL, Maire de Voiron, et du Maire de Chirens.

→ Contrat enfance jeunesse : l'avenant pour le renouvellement du contrat 2008/2009 est à signer au Pays Voironnais.

→ Marché avec bureau d'études pour la modification du PLU : 2 cabinets ont été reçus. Le cabinet ARCH5 arrive en tête pour conduire la modification du PLU.

→ Défense incendie: l'étude réalisée avec le Pays Voironnais sera à valider.

→ Cérémonie du 19 mars: elle est programmée à 16h45 devant le Monument aux Morts.

→ Matinée de l'environnement: prévue le samedi 07 mars 2009. Rendez-vous à 8h30 en mairie pour le départ vers les sites recensés le log de la RD 1075. Le matériel de protection en gants est prévu par la Commune, les participants devront prévoir de porter des gilets jaunes.

→ Spectacle Serge PAPAGALLI : « Manger pour ne rien dire » le vendredi 6 mars 2009 à 20h30 dans la salle Maurice Rival.

→ Informatique à l'école primaire: à la demande du Sou des Ecoles de Chirens, une dotation par le Conseil Général de l'Isère d'ordinateurs de réforme a été attribuée à l'école primaire. Un courrier de remerciements sera transmis.

→ Loto du Sou des Écoles: il sera organisé le samedi 21 mars 2009 dans la salle Maurice Rival.

→ Repas des anciens: prévu le dimanche 22 mars 2009 dans la salle Maurice Rival.

→ Réunion du C.C.A.S. : le 03 mars 2009 à 18 heures en mairie.

→ Réseaux pour le site du collège: différentes réunions sont programmées pour les réseaux d'eau, d'électricité, de gaz, ...

→ Réunions de la commission finances: tous les jeudis vers 20h00/20h30 pour l'élaboration du budget primitif 2009.

→ Les péripéties avec la chaudière de l'école primaire: d'énormes problèmes de fonctionnement liés au chantier consécutif à l'aménagement des 2 logements au 1<sup>er</sup> étage de l'école.

La séance est levée vers 22h.